Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2016)
Heft: 82

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VOS VOLONTÉS COMPTENT

Régler ses dernières volontés de manière autonome ; ce n'est pas un rêve, c'est faisable. Grâce à un plan individuel de prévoyance et de succession. Emil Lehmann* (56 ans) et Luise Auberson* (74 ans) ont tous deux fait appel aux conseils professionnels en matière de prévoyance et de succession de l'Armée du Salut.

Monsieur Lehmann, qu'est-ce qui vous a poussé à établir un mandat pour cause d'inaptitude ?
Emil Lehmann : Une expérience personnelle dans mon cercle de connaissances m'a incité à régler dans un mandat pour cause d'inaptitude la personne qui devait décider à ma place, si je devais être incapable de discernement ou de déplacement. Il est rassurant de savoir qu'une personne de confiance prendra les décisions si je ne suis plus capable de le faire moi-même. Pour la même raison, j'ai défini mes directives anticipées.

Madame Auberson, y a-t-il une raison précise qui vous a poussée à rédiger votre testament justement maintenant ?
Luise Auberson : Je voulais le faire depuis bien longtemps déjà. En raison de la complexité de la matière, j'ai toujours remis cela au lendemain. Je suis désormais soulagée d'avoir pu régler les choses qui étaient importantes à mes yeux, grâce à un soutien professionnel compétent. Et c'était en fait bien plus simple que ce que je pensais.

Par les « Dispositions en cas de décès », vous avez donné des instructions claires pour les dispositions à prendre pour votre dernier voyage. Combien cela vous a-t-il pesé ?
Luise Auberson : Lorsque mon mari est décédé, j'ai dû prendre d'innombrables décisions, bien que je n'étais émotionnellement pas en état de le faire. J'ai voulu épargner cela à mes proches.

VOS VOLONTÉS COMPTENT
Le guide gratuit de l'Armée du Salut avec ses check-lists et modèles en tant qu'assistance pratique lors de la planification de la prévoyance et de la succession.

Informations et commande:
Fondation Armée du Salut
Nathalie Schaufelberger
Tél. 031 388 06 18
prevoyance@heilsarmee.ch
armeedusalut.ch/prévoir

*Pour protéger la sphère privée des personnes mentionnées, les noms et les photos ont été modifiés.

En septembre, Phonak lance **le premier appareil auditif rechargeable à batterie** ion-lithium!
Profitez de 24h **d'autonomie** avec une recharge complète.

membre de acoustiquesuisse
nous vous comprenons

Pully - Oron - Echallens
021 728 98 01

Genève - Gland
022 738 38 33

Neuchâtel - Colombier
032 724 80 15

BON
A LA RENTRÉE, VENEZ ESSAYER LE NOUVEAU PHONAK AUDEO-RECHARGEABLE ET PROFITEZ D'UN BILAN AUDITIF GRATUIT.*
*Valable jusqu'au 31 octobre 2016